

■ **Installation à contrôler**

Adresse de l'immeuble :

Réf. Cadastres :

Propriétaire (NOM Prénom) :

Adresse du propriétaire :

Téléphone : Adresse mail :

Personne à contacter pour le rendez-vous (NOM Prénom) :

Téléphone : Adresse mail :

■ **Type de contrôle**



Assainissement Collectif
Contrôle de raccordement au collecteur public

(Cas où l'habitation dispose d'un réseau public de
collecte des eaux usées en service)
Coût : plus de précisions au 03 26 52 19 23



Assainissement NON Collectif (SPANC)
Vérification du fonctionnement et de l'entretien

(Cas où l'habitation ne dispose pas de réseaux
publics de collecte des eaux usées.)
Coût : plus de précisions au 03 26 59 53 66

■ **Pièces existantes** (à présenter à l'agent du SPANC lors de la visite)

- Plans
- Etude à la parcelle / de sol
- Autorisation de rejet (hors infiltration)
- Factures
- Justificatifs d'entretien
- Autre :

■ **Informations**

- Un rendez-vous est fixé après réception du document complété.
- Le rapport de contrôle est transmis sous 15 jours ouvrés après la visite.

■ **Engagement du propriétaire**

Le propriétaire s'engage :

- à tenir à disposition de l'agent effectuant la visite, tout document permettant de vérifier l'existence et le bon entretien des installations d'assainissement collectif et non collectif,
- à rendre accessible les regards de visite des ouvrages d'assainissement pour le contrôle,
- à s'acquitter de la redevance correspondante.

Fait à, le/...../2019

Signature du propriétaire

Ce document est à remettre à la CCPC